

Procès-verbal n°2 de la Commission du Football d'Animation

Réunion du :	Vendredi 17 Septembre 2021
À :	11h00 – DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Fatiha BADAoui, Nadine GRÉCO, Mrs Denis LASGOUTE, Jean-Pierre RIEU Daniel OLIVET, Sauveur ROMAGNOLE.
Absent excusé :	
Assiste à la réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 1 de la réunion du 27/08/2021.

RAPPEL

Point sur les derniers documents (protocoles et PV) « RETOUR AU FOOT »

La commission informe tous les acteurs des compétitions (joueurs, arbitres, délégués, dirigeants, présidents, éducateurs, etc...), avec ou sans passage aux vestiaires, que les derniers documents relatifs au « retour au foot » COVID-19, sont disponibles sur les sites de la Fédération Française de Football, Ligue de Football d'Occitanie et District Gard Lozère, et à ce titre, les invitent à en prendre connaissance.

Elle rappelle aussi que tous les documents déterminent les grands principes liés aux précautions sanitaires, sans toutefois se substituer à toutes les réglementations Gouvernementales qui s'imposent.

RÈGLES DE PARTICIPATION (COVID-19)

Principe fondamental

Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit **impérativement** présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide.

Il est précisé que cette obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass sanitaire à l'entrée n'est pas obligatoire.

Vérification

Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi, un membre de chaque club (le référent covid ou à défaut tout dirigeant licencié) vérifie, en présence de son homologue adverse, que chaque licencié de l'autre club inscrit sur la feuille de match présente un pass sanitaire valide.

Lorsqu'un délégué officiel est nommé sur le match, il supervise cette vérification.

L'arbitre quant à lui, qu'il soit officiel ou bénévole, prend connaissance du résultat de cette vérification avant le coup d'envoi.

L'application « TAC Vérif » ou « TousAntiCovid Verif » est à votre disposition et est à télécharger sur votre smartphone.

Non présentation d'un pass sanitaire valide

Lorsqu'un licencié inscrit sur la feuille de match ne présente pas un pass sanitaire valide avant le coup d'envoi, l'arbitre doit lui **interdire de participer à la rencontre** et le club du licencié concerné doit donc le retirer de la feuille de match.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club dispose toujours d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie, dans ce cas la rencontre peut avoir lieu normalement.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club ne dispose plus d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie : dans ce cas, la rencontre ne peut pas se tenir et le club concerné perd le match par forfait (ou les deux clubs, si jamais ils se trouvent tous les deux en insuffisance de joueurs pour débiter la partie).

Championnat U12/U13 Saison 2021/2022

Suite aux engagements U12/U13,

La Phase 1 va être modifiée pour les descentes,

- **D1 (5 poules de 6 équipes)**

1^{er} de chaque poule en D1 accédera en inter-district avec l'Hérault,

Aucune descente en D2.

- **D2 (3 poules de 5 éq. – 2 poules à 6 éq.)**

11 montées en D1 : Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule + la meilleure 3^{ème} (pour avoir 36 équipes en D1 Phase 2),

Aucune descente en D3.

- **D3 (2 poules de 6 éq. – 4 poules de 7 éq.)**

20 montées en D2 : Les équipes classées aux 3 premières places de chaque poule + les meilleures 4^{èmes} pour pouvoir atteindre 36 équipes en D2 Phase 2.

[Les Poules composées de 6 équipes et moins débiteront la 1^{ère} journée le samedi 09 octobre 2021](#)

[Les Poules composées de 7 équipes et plus débiteront la 1^{ère} journée le samedi 02 octobre 2021](#)

Composition des Poules :

D1 Saison 2021/2022				
A	B	C	D	E
ST MARTIN 1	ALES 3	ST GILLES AEC 1	EFC BEAUCAI 1	EFC BEAUCAIR 2
VEZENOBRES 1	ROUSSON 1	BEAUCA 30/ JON.1	ROCHEFORT 1	NIMES OL 1
TREFLES 1	BAGN PONT 1	S LEVANT 1	NIMES OL 2	CAISSARGUES 1
ST PRIVA MON 1	MILHAUD 1	ES UZES 2	CHEMIN BAS 1	LE GRAU 1
ALES 1	POULX 1	MA DE MINGUE 1	BOUILLARGUES 1	VERGEZE 1
NIMES OL 3	3 MOU RODIL 1	GENERAC 1	ALES 2	TER DE CAM A1
D2				
A	B	C	D	E
BAGNOL PONT 2	PIS VAL 1	FC RAIA 1	TREFLES 2	BEAUC/JON 30.2
LAUDUN 1	MARGUERITTES 1	ST CHRISTOL 2	REGOR LEINS 1	GARONS 1
CANABIEN 1	VALLABREGUES 1	MONOBLET 1	CABASSUT 1	VAUVERT 1
VERS 1	GAZELEC 1	VAL AUZ BESS 1	VERGEZE 2	ACA UNIVERS 1
ST JU ST PAUL 1	LASALLIEN 1	LE VIGAN 1	ST HIL/ ST J DU PI 1	CASTANET 1
	MANDUEL 1			CALVISSON 1

D3					
A	B	C	D	E	F
ST PRIV / MONS 2	ST LAURENT 1	REDESSAN 1	AIMARGUES 2	LE VIGAN 2	CHEMINOT 2
VATAN 1	VERS 2	MARGUERITTES 2	CALVISSON 2	SO LA CALMET 1	BERNIS UCHAUD 2
ROUSSON 2	VAL DE CEZE 1	GAZELEC 2	VESTRIC 1	LA GRD COMBE 1	PIS VAL 2
CENDRAS 1	MANDUEL 1	POULX 2	ACA UNIVERS 2	ANDUZE 1	AIMARGUES 1
BARJAC 1	CAVILLARGUES 1	THEZIERS 1	LANGLADE 1	CARDET 1	GENERAC 2
VAL DE CEZE 2	LAUDUN 2	BELLEGARDE 1	BEAUVOISIN 1	ST HI / SJ DU PIN 2	TER DE CAM 2
	SAUVETERRE 1	LANGLADE 2	BERNIS / UCHAUD 3		VESTRIC 2

Championnat U12 Saison 2021/2022

Suite aux engagements U12,
Composition de 4 poules de 6 Equipes et d'une (1) poule à 5 équipes,
La Phase 1 débutera le Samedi 09 Octobre 2021

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
PUJAUT 1	VEZENOBRES 11	CHEMIN BAS 11	FOURQUES 11	NIMES OL 11
CANABIER 11	ST MARTIN 11	EFC BEAUCAIRE 12	PIS / VAL 12	VAUVERT 11
TAVEL 5	ROUSSON 11	AUBORD 11	EFC BEAUCAIRE11	PIS / VAL 11
ST ALEXANDRE 2	ST JEAN DU PIN 11	VAUNAGE 11	ESP ST GILLOIS 11	CASTANET 11
ST HILAIRE 11	ST PRIVAT MONS 11	REGORDANE 11	LASALLIEN 11	MAS DE MINGUE 11
ROUSSON 12	ALES 11	VERGEZE 11	3 MOULINS 2	SOLEIL LEVANT 2
		ACADEMIE UNIV 3		

Dates retenues : 9 - 16 octobre - 13 - 20 - 27 Novembre

Foot Animation Saison 2021/2022 - Courriers reçus

EFC Beaucaire : Horaires des Plateaux le Samedi :

Le Matin : **9h30**

L'Après-Midi : **13h30**

Féminines Foot Animation - Saison 2021/2022

Un championnat féminin en U12/U13 débutera à partir du **samedi 13 Novembre**.

Equipes engagées actuellement : F.F. Nimes Métropole Gard 1 et 2 , St. Beaucaire 30 1 , ES Marguerittes 1 , JS Chemin Bas 1 , Ales O. 1

Tournois homologués

« Les tournois homologués par le District Gard-Lozère de football pour cette saison 2020/2021 sont sous réserve des mesures sanitaires qui seront édictées par le gouvernement et son ministère des Sports aux dates des tournois. L'homologation ne donne aucun droit, ou dérogation vis-à-vis de ces dernières. Nous demandons aux clubs organisateurs des tournois d'appliquer les propositions de la FFF données dans son document « Reprise du football amateur – Mode d'Emploi » qui a été diffusé récemment »

TOUTE ORGANISATION DE TOURNOI DOIT PASSER OBLIGATOIREMENT PAR LE DISTRICT POUR « ACCORD »

Le Président,

Didier CASANADA

Le Secrétaire de séance,

Nadine Greco